



**ace europe**

**Communiqué  
de presse**

## **SYSTÈMES D'INFORMATION : ACE EUROPE LANCE UN NOUVEAU CONTRAT FRAUDE ET MALVEILLANCE**

**Paris, le 26 janvier 2007 – ACE Europe lance un nouveau contrat combiné alliant la fraude à Dataguard. Cette offre est destinée aux entreprises voulant se protéger contre deux types de risques : les escroqueries et les sinistres liés aux systèmes d'information.**

*« Le contrat Dataguard permettait aux entreprises d'être protégées en cas de virus ou de perte de données par exemple. Elles sont désormais aussi à l'abri si elles subissent une escroquerie ou un abus de confiance par voie informatique, ou par tout autre moyen. Le contrat combiné permet en outre aux courtiers de se démarquer de la concurrence en intervenant sur deux domaines complémentaires qui connaissent régulièrement des sinistres »* souligne François Fournié, Responsable Département Risques Techniques chez ACE Europe.

### ▪ **30 ans d'expertise dans la protection des informations**

Présent depuis 30 ans sur le secteur des risques informatiques, ACE Europe a développé une expertise dans le domaine de l'assurance des systèmes d'information. Aujourd'hui, toutes les entreprises, y compris les plus petites, sont dépendantes de leur système d'information, quelle que soit leur activité. Le produit Dataguard de ACE Europe prend en compte les pertes financières résultant de tous les risques de perte ou d'atteinte aux systèmes d'informations, de détournement de biens financiers ou matériels de l'entreprise. Il couvre notamment les pertes financières en cas d'atteinte à la disponibilité ou l'intégrité des systèmes, suite à un accident ou une erreur humaine. Il a pour objectif d'aider à rétablir le service et à indemniser les pertes financières. À cette garantie déjà complète, s'ajoutent désormais les risques liés aux fraudes et aux malveillances.

### ▪ **55 millions d'euros de capacité**

La garantie qui couvre les pertes pécuniaires directes subies par l'assuré en cas de fraude (faux et usage de faux, abus de confiance, escroquerie...) peut s'élever jusqu'à 25 millions d'euros. Ajoutés aux 30 millions d'euros de capacité de Dataguard (couvrant les risques informatiques matériels et immatériels), la protection globale s'élève à 55 millions d'euros de capacité.

### ▪ **Les Plus de la garantie**

Cette offre combinée prévoit également quelques extensions utiles, telles que les frais de gestion de crise (honoraires versés à des sociétés de conseil spécialisées en gestion de crise) et les frais de dépense de relations publiques lorsque l'entreprise assurée doit, par exemple, engager des fonds pour minimiser l'impact sur sa propre clientèle.

#### ACE Europe en bref

Le groupe ACE est l'un des acteurs mondiaux de l'assurance et de la réassurance.  
**Le groupe est présent dans près de 50 pays, avec plus de 10.000 collaborateurs  
et réalise un Chiffre d'Affaires de 16.8 milliards de dollars (2005).**

ACE Ltd est coté à la Bourse de New York (NYSE)  
sous le sigle ACE, et est noté A+ par Standard & Poors et AM Best  
(informations à consulter sur [www.ancelimited.com](http://www.ancelimited.com)).

En 2005, ACE Europe a reçu le 1<sup>er</sup> prix du SFAC (Syndicat Français des Agents et Courtiers), en signe de reconnaissance de la position du groupe vis-à-vis des courtiers qui travaillent avec lui.

#### **CONTACT PRESSE**

AGENCE AUVRAY & ASSOCIES  
97, boulevard Malesherbes - 75008 Paris  
Candide HEIZ/ Sandrine AUVRAY  
Tél. : 01 58 22 21 11 – Fax : 01 42 93 08 01  
[cliquer sur le lien](#)